



Deuxième newsletter du projet Erasmus+ RAFT - Reconnaissance de l'apprentissage en milieu professionnel

LE PROJET

Le projet [RAFT "Reconnaître les Acquis en Formation par le Travail"](#) vise l'évaluation formelle des compétences acquises dans une situation de formation en alternance en vue de certifier ces compétences tout en préservant le contexte général informel de la formation. Cette nouvelle approche veut donner l'opportunité aux personnes peu qualifiées de réaliser des parcours de formation tout en obtenant une reconnaissance formelle des compétences acquises.

Le projet favorise également l'apprentissage sur le lieu de travail et encourage l'inclusion sociale des groupes défavorisés.

Depuis près d'un an, le **consortium RAFT** travaille et développe les deux premières productions intellectuelles du projet, à savoir:

→ REFERENTIELS DE FORMATION POUR LES SECTEURS HORECA ET HORTICULTURE

Les partenaires ont commencé par sélectionner les deux métiers sur lesquels ils travailleront : commis de salle pour le secteur HORECA et ouvrier semi-qualifié parcs & jardins pour le secteur Horticulture (métiers de niveau 3 du [Cadre Européen des Certifications](#)).

Puis ils ont convenu d'unités d'apprentissage communes. Pour chaque unité, le partenariat a déterminé les critères et les indicateurs pour l'évaluation des compétences professionnelles et compétences douces.

Actuellement, les prototypes des référentiels d'évaluation sont en cours de complétion / révision à la fois par les formateurs des organismes partenaires du projet et des entreprises des secteurs.

Une fois ajustés, ils seront testés lors d'une session de formation qui se tiendra en Autriche en mars 2022, étape préalable avant le test auprès des publics peu qualifiés.



Suivez-nous :



facebook.com/raft.project



Nous contacter :

info@raft-project.eu

Clause de non-responsabilité : Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.



→ GUIDE SUR LES METHODES D'EVALUATION ET PROCEDURES DE RECONNAISSANCE

Le partenariat RAFT a également entamé les travaux pour le guide en élaborant des vidéos sur les méthodes d'évaluation qu'ils utilisent au quotidien pour apprécier l'apprentissage informel/non-formel.

Parmi ces méthodes, les partenaires RAFT travaillent de manière très active sur les Open Badges, qui sont des images numériques contenant des métadonnées qui confirment l'acquisition d'une compétence définie et comprend des informations sur l'identité du récepteur dudit badge, les critères d'attribution...

L'Open Badge constitue une déclaration numérique vérifiable et infalsifiable relative aux expériences, réalisations, compétences, engagements, valeurs ou aspirations d'une personne. Il s'agit d'un processus d'évaluation reconnu par les pairs par lequel une personne peut acquérir un Open badge pour ses compétences techniques et non techniques.

Les compétences non techniques sont également connues sous le nom de compétences douces. Elles sont liées aux comportements mobilisés lors de la réalisation de tâches telles que l'organisation, la communication, l'adaptabilité, l'implication,

la collaboration, la maîtrise de soi et la résolution de problèmes.

PARTENAIRES DU PROJET



Association de Gestion des Fonds Européens (France)



Actions Intégrées de Développement (Belgique)



Association locale d'insertion par l'économique (Réunion)



INUK Institute for Advanced Communication Management (Slovénie)



University of Klagenfurt (Autriche)



Scuola Centrale Formazione (Italie)



Zemgales Nevalstisko Organizaciju Atbalsta Centrs Biedriba (Lettonie)



Chance B Holding GMBH (Autriche)



Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Suivez-nous :



facebook.com/raft.project



Nous contacter :

info@raft-project.eu

Clause de non-responsabilité : Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.